

Déserts Médicaux : la parole aux pétitionnaires



TRAVAUX PUBLIÉE LE 14/12/2017

Saisine liée : LES DÉSERTS MÉDICAUX

Formation de travail liée : COMMISSION TEMPORAIRE "DÉSERTS MÉDICAUX"

Les déserts médicaux concernent déjà au moins 8% de la population mais s'étendent rapidement en raison du décalage croissant entre, d'une part, la demande de soins induite par le vieillissement de la population et la chronicisation des pathologies et, d'autre part, une offre de soins par endroits lacunaire.

En réalisant une veille des pétitions citoyennes en ligne, le CESE avait repéré la gravité de ce sujet désormais central dans le débat public. Le 14 septembre 2017, pour la première fois, 3 porteurs de pétitions en ligne ont ainsi été auditionnés par la commission.

Invités à la séance plénière du 13 décembre 2017, les porteurs de pétitions se sont exprimés suite au vote de l'avis, qui reprenait certaines de leurs propositions.

- Philippe Cloché, ancien chirurgien du Centre hospitalier de Remiremont et adjoint au maire de Remiremont
- Frédéric Villebrun, Secrétaire général de l'Union Syndicale des Médecins des centres de Santé, représentant du docteur Frobert
- Guillaume de Durat, Président des Université des Déserts Médicaux et Numériques